



La rentrée et les autobus scolaires

Avec le retour des jeunes à l'école vient le retour de ces gros véhicules jaune-orange sur nos routes ! Aux abords des autobus scolaires, il est primordial d'être vigilant et de prendre des précautions, peu importe comment on se déplace. Voici quelques rappels de mesures de sécurité pour vous assurer que le retour en classe se passe sans anicroche.

En automobile

Lorsque vous voyez les feux intermittents ou le panneau d'arrêt d'un autobus en avant de vous, vous avez l'obligation de vous immobiliser à plus de 5 mètres de celui-ci. Cette mesure s'applique aux automobilistes derrière l'autobus, mais aussi à ceux qui viennent en sens inverse.

Pourquoi s'arrêter dans les deux sens ? Les autobus scolaires contiennent des dizaines d'enfants et plusieurs doivent traverser une rue avant de prendre place à bord ou retourner à leur maison. Immobiliser son véhicule, que l'on se retrouve dans la même voie que l'autobus ou non, permet donc aux élèves de franchir la rue en toute sécurité. Il s'agit d'un simple arrêt qui permet un bon partage de la route !

La seule exception à cette règle où vous n'avez pas à vous arrêter est lorsque vous croisez un autobus scolaire qui circule sur une voie séparée de la vôtre par un terre-plein.

À pied

Ces gros mastodontes d'acier n'offrent pas à leurs conducteurs une vue optimale des alentours. Il est donc de la responsabilité des piétons de s'assurer qu'ils sont bien vus avant de s'aventurer devant un autobus.

Comptez 10 pas devant le véhicule pour établir la distance sécuritaire pour traverser. Si vous ne voyez pas le conducteur, dites-vous qu'il ne vous voit pas également ! Le contact visuel est donc primordial.

Une fois passé devant l'autobus, arrêtez-vous puis regardez à gauche, à droite et encore à gauche avant de continuer votre traversée.

À vélo

Les cyclistes sont également vulnérables près des immenses autobus scolaires. Tout comme les piétons, les conducteurs ne vous voient pas toujours. Prenez donc des précautions ! Ne vous immobilisez jamais à la droite ou à la gauche d'un autobus, mais toujours devant ou derrière, et le plus loin possible.

Pour en savoir plus, consultez le site de la [Société de l'assurance automobile du Québec \(SAAQ\)](#).

Cette capsule d'information fait partie des actions prises pour sensibiliser la population de Saint-Basile-le-Grand à la sécurité routière dans le cadre de la campagne de sensibilisation municipale « Chaque usager de la route a une vie ». Pour en savoir plus, visitez le villesblg.ca/partagezlaroute.